

Usagers

L'intervention des pairs est bénéfique quand elle est sollicitée en Nouvelle-Aquitaine

Publié le 10/12/24 -
17h26

Après trois ans d'expérimentation, les coordinatrices Epop Nouvelle-Aquitaine notent une amélioration des pratiques professionnelles liée à l'intervention de pairs, tandis qu'un rapport d'évaluation pointe la lenteur du développement de la démarche.

Les premiers résultats de l'évaluation menée par la Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap (Firah) à propos de la démarche Epop (pour *empowerment and participation of people with disability*) "montrent que l'intervention par les pairs modifie les pratiques professionnelles", en les améliorant, analyse Fathia Vranckx, coordinatrice régionale d'Epop Nouvelle-Aquitaine*. Le rapport, paru en mars 2024, dresse un bilan de la démarche dans les deux régions — Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France — qui l'expérimentent depuis trois ans. La Firah décrit Epop comme une démarche s'appuyant sur l'autodétermination, les savoirs expérientiels et la société inclusive qui est "*innovante*", "*partenariale*", "*territoriale*" et "*capacitante*".

L'évaluation relève que l'"*animation territoriale*" doit "*impliquer un travail continu sur une problématisation commune du recours aux savoirs expérientiels [...]*", une pluralité d'acteurs intervenants et un ancrage sur le territoire. Pour ce faire, elle souligne l'importance de "*la mobilisation des structures du médico-social*". La partie "*capacitante*" de la démarche implique que la personne en situation de handicap puisse s'exprimer en étant prise en compte, formule et poursuive son projet de vie. Les interventions des acteurs Epop "*doivent soutenir le recours aux savoirs expérientiels des intervenants pairs à la fois dans le champ médico-social et de la santé, dans les autres champs de la politique publique (éducation, justice...) et dans le milieu ordinaire*", écrit la Firah.

De bénévole à employé

Pour autant "*le recours aux savoirs expérientiels ne fait pas partie des pratiques courantes. En conséquence, il y a encore très peu de structures qui formulent des demandes de recours*", indique le rapport. La Firah attire l'attention sur la lenteur de ces transformations. Les cinquante-deux

référents pairs accompagnement formés en Nouvelle-Aquitaine, chargés de travailler avec les structures pour sensibiliser et accompagner la mise en place des actions de pair-accompagnement, rencontrent des difficultés dès lors que les structures "*sont peu mobilisées*".

Fathia Vranckx ajoute "*la question de l'employabilité de l'intervenant pair*", ce dernier devant "*passer d'un rôle de bénévole à un rôle de professionnel*". Elle note des difficultés encore plus importantes. Sur les trente-huit intervenants pairs formés sur ces trois premières années, cinq ont été embauchés. La coordinatrice note deux objectifs pour améliorer ces chiffres : certifier la formation "*pour apporter de la légitimité aux personnes formées*" et trouver des solutions avec les ressources humaines en travaillant sur les conventions collectives pour y faire apparaître le métier d'intervenant-pair. Un guide juridique a été rédigé en ce sens (lire notre [article](#)). "*L'objectif est que les personnes aient le choix*" d'être bénévole ou employé, explique Sandra Roumanie, coordinatrice également et intervenante pair-accompagnement. Elle ajoute "*c'est une reconnaissance d'expertise*."

Déployer la démarche

Cette reconnaissance était au cœur des enjeux de la journée régionale organisé par Epop Nouvelle-Aquitaine le 28 novembre à l'institut régional du travail social de Nouvelle-Aquitaine à Talence (Gironde). "*Nous voulions prouver par l'exemple et les témoignages la plus-value de l'intervention par les pairs et de convaincre le public majoritairement composé du secteur médico-social*", décrit Fathia Vranckx. Sandra Roumanie complète : "*Nous leur avons aussi donné des idées. Les projets présentés ont aidé certaines personnes à penser un projet d'intervention par les pairs, elle se sont rendu compte qu'il y a plein de façons de faire.*" Environ 400 personnes étaient présentes, estiment les deux femmes. Depuis trois ans, Epop Nouvelle-Aquitaine a sensibilisé 70 associations ou établissements médico-sociaux. D'après la Firah, l'enjeu est aussi de développer ces interventions en milieu ordinaire. Epop est déployé sur trois départements de la Nouvelle-Aquitaine — la Vienne, la Gironde et le Lot-et-Garonne — et doit maintenant être étendu sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. D'autres régions se lancent par ailleurs dans la démarche Epop, à l'instar de l'Occitanie ou de la Bourgogne-Franche-Comté.

Un ancrage régional

Les chefferies régionales estiment que le recours à des comités locaux réunissant des représentants des structures des référents pair-accompagnement, des intervenants pairs et des acteurs institutionnels permet de "*lancer la dynamique Epop localement*". La Firah note que "*le pilotage régional des trois premières années est primordial*" et qu'Epop "*avancera différemment dans chaque région*".

* En Nouvelle-Aquitaine, la démarche est portée par la Croix-Rouge française Nouvelle-Aquitaine, la Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys et Ladapt.

Marie Sénéchal

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>